

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 DU TERRITOIRE Vallée de la Dordogne Corrézienne

Feuille de route pour l'année 2025 <u>Animateur du Volet territorial des Fonds Européens</u>

TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION:

Maîtrise d'ouvrage : PETR VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE

SIRET: |2|0|0|0|7|4|9|3|8|

Contact (Personne référente et fonction) : Audrey BELPEUCH, cheffe de projet territorial

Téléphone: 05 55 84 01 69

Courriel: a.belpeuch@valleedordogne.org

Adresse:

N° - Libellé de la voie : RUE EMILE MONBRIAL

Code postal: 19120 Localisation communale: BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

CONTEXTE DE LA MISSION:

• **Besoins territoriaux justifiant la mission** (plus-value/chaîne d'ingénierie existante sur le territoire) :

L'animateur du volet territorial des Fonds Européens est indispensable pour la mise en œuvre de la stratégie du territoire et du plan de développement des programmes européens FEADER et FEDER OS5. Le poste vise à accompagner les porteurs de projet dans le montage des dossiers de demande de subvention, organiser et préparer les différentes instances du GAL et promouvoir les fonds européens sur le territoire. L'animateur assure également le pilotage des programmes, le suivi financier et le suivi de la convention. A compter du mois d'avril 2025, l'animation des Fonds Européens sera assurée « par intérim » par la cheffe de projets jusqu'au retour des congés maternité et parental de l'animatrice Fonds Européens. La recherche de projets de coopération sera réalisée sur la fin de la programmation européenne (2026/2027) du fait de l'absence de l'animatrice en 2025. Enfin, la promotion du programme européen, très limité à ce jour en raison de la diminution de l'enveloppe attribuée au territoire et de la forte consommation de celle-ci en début de programmation (2023), sera relancée au retour de l'animatrice en 2026, au moins sur les fiches actions peu ou pas consommées à ce jour.



• Lien avec la stratégie et le plan d'actions du contrat

La Région Nouvelle-Aquitaine apporte un soutien à l'ingénierie depuis de nombreuses années, et notamment celle de la Vallée de la Dordogne Corrézienne, suivant les enjeux territoriaux retenus dans le cadre du contrat 2023-2025.



FEUILLE DE ROUTE :

Objectifs opérationnels pour l'année	Plan d'actions	Méthode (calendrier, partenariats, gouvernance, moyens)	Indicateurs de résultats
Animation des programmes LEADER et FEDER OS.5	Accueil et accompagnement des porteurs de projets	Conseil, aide à l'émergence de projets, aide au montage des dossiers de demande de subvention et de paiement, orientation vers d'autres dispositifs d'accompagnement,	 Nombre de porteurs de projets rentrés en contact avec l'animateur et/ou rencontrés Nombre de pré-demandes d'aides déposées sur MDNA
	Animation de groupes de travail	Organisation et préparation des groupes de travail	Nombre de groupes de travail organisés
	Aide à la décision et accompagnement du fonctionnement du GAL	Organisation et préparation des réunions du GAL et des consultations écrites	Nombre de réunions du GAL et de consultations écrites organisées
	Promotion des programmes de Fonds Européens et communication	Élaboration et mise en œuvre du plan de communication, création d'outils de communication : supports, réunion d'informations,	Action 2026/2027
	Définition, montage et suivi des projets de coopération		Nombres de projets de coopération réalisés (action 2026/2027)
Gestion des programmes LEADER et FEDER OS.5	Pilotage des programmes	Outils de suivi, gestion administrative, technique et financière des programmes, suivi de la réalisation des objectifs et des indicateurs, réalisation de bilans intermédiaires, conception et mise en place d'outils d'aide à la décision	



	Suivi technique et financier des programmes	Relations avec le service référent de la Région et l'ASP, relations avec les co-financeurs, gestion et utilisation de l'interface informatique dédiée aux programmes	
	Suivi de la convention des programmes européens, des instances décisionnelles	Fiches-actions, maquette, convention, règlement intérieur, échanges avec l'ASP, l'AG	
Participation à la mise en réseau LEADER	Participation aux réseaux LEADER, régional et national		
	Capitalisation et diffusion d'expériences, mise en réseau des acteurs, mobilisation de partenaires		



Conformément à son cadre d'intervention, dans le bilan annuel de la mission, la Région s'attachera à évaluer :

- l'atteinte des objectifs annuels de la présente feuille de route,
- le nombre de projets mis en œuvre et/ou accompagnés
- niveau de cohérence avec le plan d'actions de la contractualisation
- niveau de cohérence avec les politiques sectorielles régionales
- l'articulation avec la chaîne d'ingénierie locale
- la participation aux séminaires, formations, manifestations organisées par la Région ou ses partenaires



PLAN DE FINANCEMENT :		

Dépenses prévisionnelles : $\ \ \square$ HT $\ \boxtimes$ TTC

Dépenses	TOTAL	Financement	Montant en €	%
	40 000 €	Etat		
		Région (préciser si 1 ETP ou 0,5 ETP :)	10 000	25
Salaire chargé		Département		
(pour 1 ETP)		Europe (préciser :)	22 000	55
		Autres financements		
		publics (préciser :)		
		Autofinancement	8 000	20
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000	100

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE

- □ Lettre de demande d'aide à l'attention de M. le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Délibération de la structure porteuse du poste approuvant son plan de financement.
- Pour les territoires de projet non doté de structure porteuse, la délibération et/ou la convention de partenariat entre EPCI actant la mise à disposition du poste à l'échelle du territoire de contractualisation
- □ Relevé d'Identité Bancaire
- □ A partir de l'année n+1, le territoire devra joindre un bilan quantitatif et qualitatif portant sur la réalisation des objectifs de l'année précédente.